



Le gouvernement maltraite les retraité-e-s et diminue le pouvoir d'achat !

Il diminue le pouvoir d'achat : il a créé des taxes (0,5 % de CRDS, 0,3 % de CASA), supprimé la 1/2 fiscale aux veuves, fiscalisé le supplément de 10 % de pension, gelé la pension de 2013 à 2017 puis de nouveau en 2018 ... Et vient de baisser la pension de 1,7 % en augmentant la CSG.

Il veut encore baisser le pouvoir d'achat ! Il veut revaloriser les pensions de seulement 0,3 % en 2019 et 2020, alors que les prix ont augmenté de 2,3 % ces 12 derniers mois. Des prestations sociales, comme l'APL, ne suivront plus l'inflation et contribueront à la baisse du pouvoir d'achat.

Il veut remplacer la retraite par une prestation sociale ! Pour le gouvernement nous ne sommes plus des citoyens qui ont travaillé et cotisé, qui ont obtenu des droits pour la retraite et la santé. Il nous traite de vieilles personnes qui coûtent cher, qui doivent être prises en charge par une prestation sociale assurant un minimum pour survivre. Le Président de la République, élu en promettant que le « pouvoir d'achat des retraité-e-s serait préservé », nous considère comme des « nantis ».

Ce n'est pas acceptable.

Exigeons :

- La suppression de la hausse de la CSG qui pénalise les retraités de 4,5 milliards d'euros et fait baisser le taux de remplacement de 2,5 % en net pour les retraité-e-s depuis cette hausse. Nous demandons l'inscription de cette mesure dans le PLFSS 2019.
- La revalorisation de toutes les pensions, par la fin du gel des pensions, le rattrapage des pertes subies, le refus du 0,3 % 2019-2020.
- L'indexation des pensions sur les salaires et un minimum de pension au SMIC pour une carrière complète.
- Le maintien des pensions de réversion, sans conditions de ressources.
- La prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la sécu et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre du service public.

En 3 ans, + d'un mois de pension pris dans la poche du retraité

Exemple : un retraité percevait en décembre 2017 la pension moyenne de 1 376 € bruts.

Sans compter les pertes du passé (gel des pensions, CASA, CRDS), à partir du 1^{er} janvier 2018, il perd 1,7 % avec la CSG, et 1,7 % selon l'estimation de la hausse des prix pour 2018 : la facture est de 561 € de perte de pouvoir d'achat pour l'année 2018.

Si le gouvernement limite à 0,3 % la revalorisation des pensions, pour une inflation estimée à 1,7 %, ce sera une perte de 511 € par an en 2019 et en 2020.

Cela représente + de 1 500 € sur 3 ans : + d'un mois de pension !

Frapper les retraités, un choix politique

Les millions d'euros pris dans nos poches ne sont pas perdus pour tout le monde : suppression de l'ISF, baisse de l'impôt sur les sociétés (jusqu'à 25 % en 2022), baisse de 1,8 point de la cotisation famille, baisse annoncée des cotisations patronales maladie de 6 points en 2019, suppression de « l'exit tax » (6 milliards d'euros), etc.

Jeudi 18 octobre à 14h30

RASSEMBLEMENT - TÉMOIGNAGES

Place Gambetta AMIENS

suivi en principe d'une

MANIFESTATION

L'UNSA retraités 80 et le pôle des retraités : ANR-PTT, UNRP, FNOM, UNPRG, FGR appellent à participer aux actions du 18 octobre